

**RAPPORT  
SPÉCIAL RELATIF  
AUX OPTIONS  
DE SOUSCRIPTION  
ET/OU D'ACHAT  
D'ACTIONS**

au bénéfice des membres du  
personnel salarié de la Société ou  
de certains d'entre eux (article  
L. 225-184 du Code de commerce)

# Rapport spécial relatif aux options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié de la Société ou de certains d'entre eux (article L.225-184 du Code de commerce)

Conformément à l'article L.225-184 du Code de commerce, le présent rapport informe l'Assemblée générale des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-177 à L.186 du Code de commerce (*option de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié de la Société ou de certains d'entre eux*).

## 1. Options de souscription et/ou d'achat d'actions consenties par la Société (article L.225-177 du Code de commerce)

En 2020, la Société n'a bénéficié d'aucune autorisation de mettre en place des options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié de la Société ou de certains d'entre eux.

## 2. Options de souscription et/ou d'achat d'actions consenties par les sociétés liées (article L.225-180 du Code de commerce)

L'Assemblée générale mixte de la société Bouygues du 25 avril 2019, par sa trente-deuxième résolution, a autorisé le Conseil d'administration de cette dernière à consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles ou à l'achat d'actions existantes. Cette autorisation a été conférée pour une durée de trente-huit mois, les bénéficiaires de ces options devant être les salariés

et/ou les mandataires sociaux de la société Bouygues ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce.

### 2.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES : LES CARACTÉRISTIQUES DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Toutes les options de souscription d'actions attribuées par la société Bouygues (Société mère) en 2020 répondent aux caractéristiques suivantes :

- prix d'exercice : moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de Bourse précédant l'attribution, sans décote ;
- durée de validité : 10 ans à compter de la date d'attribution des options ;
- délai d'indisponibilité : deux ans après la date d'attribution des options ;
- période d'exercice : huit ans suivant l'expiration du délai d'indisponibilité – trois exceptions autorisant l'exercice à tout moment pendant les dix ans : levée effectuée par les héritiers dans les six mois suivant le décès du bénéficiaire ; changement de contrôle de Bouygues ou offre publique d'achat (OPA), ou offre publique d'échange (OPE) sur Bouygues ; levée conformément à l'article L.3332-25 du Code du travail, en utilisant des avoirs acquis dans le cadre du Plan d'épargne d'entreprise Groupe (PEE) ;
- annulation de plein droit en cas de rupture du contrat de travail ou du mandat social, sauf autorisation exceptionnelle, invalidité, départ ou mise en retraite.

## 2.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION ATTRIBUÉES OU LEVÉES EN 2020

Des options donnant droit à la souscription d'actions Bouygues nouvelles ont été consenties durant l'année 2020. Le prix d'exercice a été fixé à 30,53 euros par action souscrite.

Au moment de l'attribution et conformément à la méthode retenue pour les comptes consolidés, la valeur de chaque option s'élevait à 3,0093 euros par option.

### 2.2.1. Options de souscription consenties aux dirigeants mandataires sociaux en 2020

Dirigeants Mandataires sociaux	Société ayant consenti les options	Date de l'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)
Frédéric Gardès	Bouygues	8 octobre 2020	80 000	30,53
Olivier Roussat	/	/	/	/
<b>TOTAL</b>			<b>80 000</b>	

### 2.2.2. Levées d'options de souscription effectuées par les dirigeants mandataires sociaux en 2020

Dirigeants Mandataires sociaux	Société ayant consenti les options	Plan Concerné	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)
Frédéric Gardès	Bouygues	28 mars 2013	2 500	22,28
Olivier Roussat	Bouygues	/	/	/
<b>TOTAL</b>			<b>2 500</b>	

### 2.2.3. Répartition des options de souscription consenties par la société Bouygues par plan et par catégorie de bénéficiaires

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Date de l'Assemblée de la société Bouygues	25/04/2019	25/04/2019	26/04/2018	27/04/2017	21/04/2016	23/04/2015	21/04/2011
Date d'attribution	08/10/2020	31/05/2018	01/06/2018	01/06/2017	30/05/2016	28/05/2015	27/03/2014
Nombre d'options attribuées aux collaborateurs Colas	910 000	822 000	817 000	810 000	800 000	800 000	850 000
– dont dirigeants mandataires sociaux et Administrateurs salariés <sup>(1)</sup>	80 000	157 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
– Frédéric Gardès	80 000	22 000	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
– Olivier Roussat	/	/	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
– dont dix salariés de la Société	129 500	136 000	130 000	140 000	120 000	120 000	117 000
Prix d'exercice d'origine avant ajustement	30,53 €	32,591 €	41,57 €	37,99 €	29,00 €	37,106 €	30,32 €
Point de départ de l'exercice	09/10/2022	01/06/2021	02/06/2020	02/06/2019	31/05/2018	29/05/2017	28/03/2018
Date d'expiration	08/10/2030	31/05/2029	01/06/2028	01/06/2027	30/05/2026	28/05/2025	27/09/2021

(1) Il n'y a plus d'Administrateurs salariés depuis 2014.

## 2.2.4. Options de souscriptions consenties aux dix salariés (non-mandataires sociaux) de la Société ayant reçu le plus grand nombre d'options au cours de l'exercice 2020

	Société ayant consenti les options	Date de l'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)
Thierry Méline	Bouygues	08/10/2020	22 000	30,53
Éric Haentjens	Bouygues	08/10/2020	17 000	30,53
Philippe Tournier	Bouygues	08/10/2020	17 000	30,53
Thierry Le Roch'	Bouygues	08/10/2020	11 000	30,53
Valérie Hammar	Bouygues	08/10/2020	10 000	30,53
Frédéric Roussel	Bouygues	08/10/2020	10 000	30,53
Bernard Sala	Bouygues	08/10/2020	10 000	30,53
Francis Grass	Bouygues	08/10/2020	9 500	30,53
Alain Moustard	Bouygues	08/10/2020	9 000	30,53
Christophe Da Poïan	Bouygues	08/10/2020	7 000	30,53
Jacques Pastor	Bouygues	08/10/2020	7 000	30,53
<b>TOTAL</b>			<b>129 500</b>	

## 2.2.5. Options de souscription levées au cours de l'exercice 2020 par les dix salariés de la société Colas ayant exercé le plus grand nombre d'options

Salariés	Société ayant consenti les options	Plan concerné	Nombre d'options levées	Prix d'exercice des options (en euros)
Louis Gabanna	Bouygues	28 mars 2013	15 000	22,28
Philippe Tournier	Bouygues	28 mars 2013	15 000	22,28
Alain Moustard	Bouygues	28 mars 2013	7 800	22,28
Laurent Le Boulc'h	Bouygues	28 mars 2013	6 000	22,28
Thierry Méline	Bouygues	27 mars 2014	6 000	30,32
Jean Vidal	Bouygues	27 mars 2014	6 000	30,32
Michel Boltz	Bouygues	30 mai 2016	5 000	29
Benoît Chauvin	Bouygues	28 mars 2013	5 000	20,11
Jacques Pastor	Bouygues	27 mars 2014	5 000	30,32
Jean-Luc Begasse	Bouygues	28 mars 2013	4 000	22,28
Martine Bourdon	Bouygues	28 mars 2013	4 000	22,28
<b>TOTAL</b>			<b>78 800</b>	

Le Conseil d'administration